

Bulletin
de la Société Henry Dunant



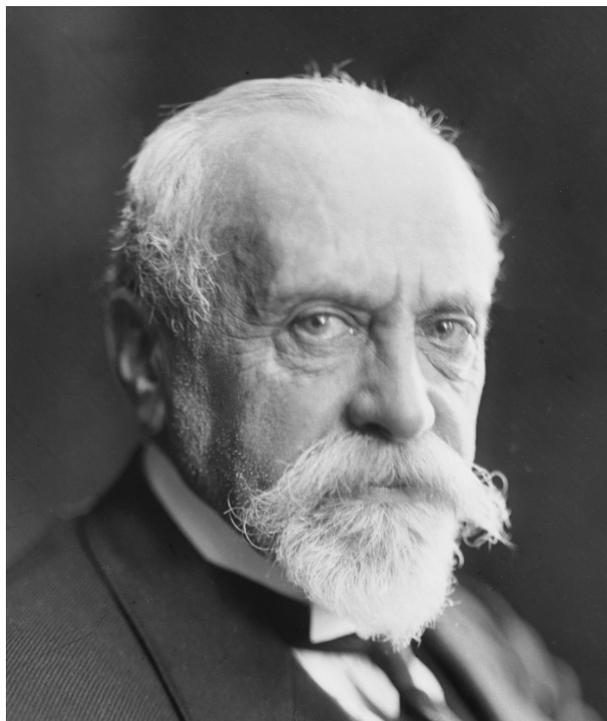
n° 30 - avril 2019 - octobre 2020

Tiré à part :

Gustave Ador célèbre le dixième anniversaire de la mobilisation

Discours du 17 août 1924 à Genève

Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand



Gustave Ador

Table des matières du *Bulletin n° 30*

Par vents et marées p. 1

Documents et sources

- *Théodore Maunoir, membre du Conseil de santé*
Texte établi et présenté par Roger Durand p. 3
- *Louis Appia vit une année charnière : 1849. Sa lettre du 3 septembre*
Texte établi et présenté par Roger Durand p. 6
- *Gustave Ador célèbre le 10^e anniversaire de la mobilisation. Discours du 17 août 1924 à Genève*
Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand p. 11

Vie de la Société

- Activités réalisées en 2019-2020 p. 19
- Assemblée générale n° 47. Le vendredi 1^{er} mars 2019 p. 25
- Colloque historique *Sur les traces de Théodore Maunoir*, le 26 avril 2019..... p. 27
- « *Guerre et paix* ». *Un duo pathétiques dont les faits sont indissociables*
par Elizabeth Moynier p. 28
- *Accordo Programmatico* signé à Trente le 13 février 2020
par Roger Durand et Maria Grazia Baccolo p. 31
- Programme du second semestre 2020 p. 36

Voyages d'étude

- *La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaire d'Henry Dunant en Algérie. Voyage d'études du 23 octobre au 1^{er} novembre 2018*
par Elizabeth MOYNIER p. 37
- *Trentino et Lombardie. Voyage d'étude du 19 au 22 juillet 2019*
par Maria Grazia Baccolo, Roger Durand et Bertrand Pictet p. 50
- *Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève. Cousinade du 7 août 2019*
par Claire-Lise Sheeler p. 59
- *Voyage d'étude au Costa Rica du 6 au 12 mars 2020*
par Cécile Dunant Martinez p. 62

Communications

- *Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge*
par François Bugnion p. 73
- *Gustave Moynier. L'Institut de droit international, 1874. La guerre des Balkans*
par André Durand[†] p. 77

Publications

- Publications nouvelles de la Société Henry Dunant p. 87

Inventaire

- Inventaire des bustes : Appia et Dunant p. 94
- Inventaire des timbres : Togo p. 96

Gustave Ador célèbre le dixième anniversaire de la mobilisation

Discours du 17 août 1924 à Genève

Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand

A l'aube du dimanche 17 août 1924, Genève s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de la mobilisation¹. Après un culte spécial au temple de Plainpalais, plus d'un millier d'officiers, de sous-officiers et de soldats se réunissent à 9h30 sur la plaine de Plainpalais au son des salves d'artillerie tirées de la Treille et du quai du Mont-Blanc, et au son des cloches, afin de célébrer le dixième anniversaire de la mobilisation et le souvenir de leurs pairs morts en service. Les hommes présents ont ainsi répondu à l'invitation du comité d'organisation qui souhaitait que tous les militaires, genevois et confédérés, ayant ou non participé à la mobilisation², se réunissent afin de se souvenir des années où l'armée de milice a veillé à maintenir la neutralité de la Suisse et l'intégrité de son territoire. Cette cérémonie est aussi un manifeste politique patriotique, alors que l'idée-même d'une commémoration a suscité quelques critiques³.

Après une introduction musicale et le défilé des drapeaux des bataillons présents, une voix « vibrante »⁴ s'élève de la tribune officielle, celle du président du comité d'honneur, ancien président de la Confédération : Gustave Ador. C'est son discours que nous retranscrivons

¹ Cette commémoration est l'objet d'un long article en page 3 du *Journal de Genève* du 18 août 1924.

² *Journal de Genève*, 9 août 1924.

³ Ces critiques sont mentionnées dans le discours du président du Conseil d'État, le libéral John Gignoux, à l'issue du banquet. Cf. *Journal de Genève*, 18 août 1924.

⁴ *Journal de Genève*, 18 août 1924.



« Prestation de Serment du Bataillon 124 »
Genève, caserne de Plainpalais
5 août 1914
Carte postale militaire

ci-dessous in extenso. Son intervention est «saluée par de longues acclamations»⁵, avant que l'assistance entonne le *Cantique suisse*. Puis, un long cortège, composé des autorités civiles, des comités d'honneur et d'organisation, des autorités militaires, des différentes troupes constituées, traverse la ville au son des musiques militaires pour se rendre au parc Mon-Repos où a lieu une cérémonie spécifique au pied du monument aux morts. Et enfin, nouveau cortège en sens inverse pour se rendre au Bâtiment électoral pour le banquet qui est clos par de longs discours que les lecteurs du *Journal de Genève* peuvent retrouver le lendemain dans les colonnes de leur quotidien.

Le choix de Gustave Ador pour s'exprimer lors de la première cérémonie officielle n'est pas anodin. Certes, c'est le président du comité d'honneur de la journée qui s'exprime. Certes, c'est l'ancien président de la Confédération qui a su apaiser les tensions politiques qui divisaient le pays. Mais c'est aussi l'ancien conseiller national à qui on avait demandé le mercredi 5 août 1914 de procéder à l'assermentation d'un bataillon mobilisé⁶.

En effet, en 1914, alors qu'une première prestation de serment avait eu lieu tôt le matin à la caserne de Plainpalais pour les soldats sous-officiers et officiers des bataillons qui prirent le train dans le courant de la matinée⁷, une seconde eut lieu pour un autre bataillon en fin de matinée⁸. C'est là qu'Ador, dans un instant qu'il juge lui-même «très solennel» - comme il l'écrit à sa fille Germaine⁹, exhorte, encourage et fait prêter serment aux hommes du bataillon 124 qui doit, provisoirement, rester à Genève. Le ton est effectivement solennel: il place les

⁵ Idem.

⁶ Le discours de Gustave Ador du 5 août 1914 est publié dans le *Journal de Genève* du 6 août dans un article décrivant en détail la journée de prestation de serment des troupes genevoises.

⁷ Cette première prestation de serment a été faite par le colonel Chauvet, commandant en place, en présence du chef du Département militaire, Jules Mussard.

⁸ Alors que la mobilisation générale a été décidée le 31 juillet, plusieurs prestations de serment ont eu lieu le mercredi 5 août, notamment celles des cantons de Genève et de Vaud.

⁹ Lettre de Gustave Ador à Germaine Barbey, Hauterive, 9 août 1914, in Daniel BARBEY et Roger DURAND (dir.), *Gustave Ador. Lettres à Germaine et à Frédéric Barbey*, tome 2, 1914-1928, Genève, Fondation Gustave Ador, Editions Slatkine, 2009, p. 603.

Le 10^{me} anniversaire de la mobilisation

Le culte. — Le cortège.

Ce fut dimanche par une émouvante manifestation que Genève a célébré le dixième anniversaire de la mobilisation.

La cérémonie a débuté par un culte spécial au temple de Plainpalais, par M. le pasteur Olivet, puis, dès 9 h. 30, alors qu'à la Treille et au quai du Mont-Blanc tonnaient les salves d'artillerie et que les cloches sonnaient, plus d'un millier d'officiers, de sous-officiers et de soldats de toutes armes se réunissaient sur la plaine de Plainpalais.

Dès que les unités se furent formées, telles qu'elles étaient en 1914, la musique d'Elite et la musique de Landwehr jouèrent « Au drapeau » et, escortés de leur garde d'honneur, les drapeaux des bataillons 124, 10 et 13 défilèrent le long du front et vinrent prendre place devant une estrade drapée aux couleurs fédérales et genevoises.

Au milieu du recueillement de tous, et en présence d'une foule considérable qui entourait nos soldats, M. *Gustave Ador* prononça alors d'une voix vibrante l'allocution suivante, dont la péroraison fut saluée de longues acclamations :

Officiers, sous-officiers et soldats.

Chers concitoyens et confédérés.

La patriotique manifestation de ce jour a une double signification. Tout d'abord nous permet de revivre tous ensemble les émouvants souvenirs de 1914 et, tout à l'heure, à Mon-Repos, rendre un pieux hommage à la mémoire de nos camarades en service enlevés par l'épidémie de grippe de 1918.

En août 1914 j'eus le privilège de saluer, au nom du gouvernement et de la population genevoise, le bataillon 124, à l'occasion de la remise de son drapeau et avant la prestation de son serment.

Je n'oublierai jamais le sérieux et le recueillement avec lesquels s'accomplissait cette cérémonie à la fois si simple, si grave et si émouvante. Comme elle était solennelle cette heure où l'armée suisse tout entière était mobilisée et où tout citoyen en âge de porter les armes accourait, sans hésiter, de toutes nos communes et de l'étranger pour répondre à l'appel de la patrie!

Comme on sentait battre au fond du cœur un amour profond pour cette Suisse bien-aimée; on était décidé à défendre, à tout prix, l'intégrité de son territoire et à combattre pour l'indépendance et l'honneur de la patrie.

C'était en effet le privilège de notre armée de mériter de savoir que la cause pour laquelle elle était appelée sous les drapeaux est la plus sacrée et la plus noble de toutes.

Mises en face de leurs devoirs et de leurs responsabilités, les troupes genevoises ont fait honneur à notre canton, à la cocarde rouge et jaune, sous l'égide de la croix fédérale.

Si la Suisse, providentiellement épargnée, n'a pas été entraînée dans la guerre, elle est profondément reconnaissante à notre armée des services qu'elle lui a rendus et n'oublie pas les lourds sacrifices courageusement acceptés par nos soldats pendant les longs mois de la mobilisation.

Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1914, mais ce qui n'a pas changé et ne changera jamais, c'est notre profond amour pour notre patrie, que nous voulons servir avec tout notre cœur et notre dévouement.

Citoyens et soldats! Demeurons fidèlement attachés à la patrie; soyons toujours prêts à répondre à ses appels et tous ensemble travaillons à la rendre toujours plus heureuse et prospère par l'union de ses enfants.

Chers concitoyens, dans cette heure de recueillement et de pieux souvenirs, élevons nos cœurs et nos pensées en haut et prouvons par nos actes et notre conduite notre reconnaissance d'appartenir à une patrie si belle et si privilégiée.

Vive à jamais la Confédération suisse!

soldats « en face de [leurs] devoirs et de [leurs] responsabilités »¹⁰, en rappelant que la neutralité de la Suisse doit être protégée par « notre armée » afin de « défendre l'indépendance et l'honneur de la patrie ». Il est certes conscient du « lourd » « sacrifice » que cela implique pour tous les pères de familles, mais lance un double appel : au cœur genevois afin que chaque homme fasse « honneur au canton de Genève, à la cocarde rouge et jaune », mais également au cœur du citoyen suisse conscient de « l'immense privilège d'appartenir à la Suisse ». De plus, les soldats doivent être soutenus par les « vœux de la population [qui les] accompagnent avec la confiance et l'espoir que notre patrie sera épargnée et préservée ».

Dix ans plus tard, alors que la Suisse a été épargnée, même si les troupes ont payé leur tribut de l'épidémie de grippe espagnole qui a ravagé le monde, Gustave Ador se remémore l'exhortation qu'il avait prononcée aux mobilisés et reprend les grands thèmes de son discours de 1914. Contrairement aux personnalités qui prennent la parole plus tard dans la journée du 17 août 1924 et qui émaillent leurs discours d'allusions aux luttes politiques telles que celles liées à la grève générale de novembre 1918, ou encore au débat sur le désarmement¹¹, Gustave Ador met l'accent sur des thèmes fédérateurs : l'amour pour la patrie, sa prospérité et son bonheur, l'union de ses « enfants » condition pour y parvenir, et enfin un de ses thèmes politiques récurrents¹² : la défense de la neutralité suisse.

Le texte qui suit a été établi sur la base du manuscrit que la Fondation Gustave Ador s'est procuré grâce à l'initiative de son président¹³.

¹⁰ Toutes les citations suivantes de ce paragraphe proviennent du *Journal de Genève* du 6 août 1914.

¹¹ Il s'agit en particulier du discours du président du Conseil d'État John Gignoux qui oppose « l'utopie » du désarmement à la recherche « d'un idéal généreux et supérieur de paix, de bonne entente, de fraternité internationale », au nom du devoir « d'hommes libres, de chrétiens, de citoyens éclairés et conscients ».

¹² Selon nos investigations actuelles sur les discours de Gustave Ador.

¹³ La version qui a été imprimée dans le *Journal de Genève* a été çà et là légèrement retouchée par rapport à la version manuscrite qui a été donnée par Gustave Ador à un rédacteur du *Journal de Genève*. Nous avons décidé de transcrire le texte original de Gustave Ador car celui-ci est forcément plus proche de ce qu'il a dû prononcer. Sa ponctuation nous donne aussi des indications rythmiques sur son éloquence. Par ailleurs, nous avons conservé l'orthographe d'« armée de milices » utilisée par Gustave Ador.

I Discours prononcé à l'anniversaire du 17 Mars 1914 Août 24

le 8
à nous
jeune

officiers, sous-officiers et soldats
Chers concitoyens et Compagnons
La (manifestation patriotique) de ce jour
a un double ~~but~~ ^{signification} ~~but~~ ^{signification}
Tout d'abord ~~pour~~ ^{pour} ~~rappeler à tous les~~ ^{rappeler tous ensemble}
citoyens souvenirs de la mobilisation
de 1914 et
tout à l'heure à nos Repas, rendre un
pieux hommage à la mémoire de nos ca-
marades ^{sauvés en service} ~~élevés~~ par l'épidémie de grippe
de 1918 - dite "grippe espagnole"

En 1914 j'eus le privilège
de saluer, au nom du Gouvernement et
de la population genevois, le Bataillon
124, à l'occasion de la remise de son
drapeau et avant la prestation de serment.

Je n'oublierai jamais le sérieux et le
recueillement avec lesquels s'accomplis-
sait cette cérémonie à la fois si
simple et si ~~solennelle~~ ^{grave et sé-} ~~émouvante~~ ^{rieuse} -
comme elle était solennelle cette
heure où l'armée suisse toute entière

Suite → h. 106

**Discours de Gustave Ador du 17 août 1924
lors du dixième anniversaire de la mobilisation**

*Officiers, sous-officiers et soldats,
chers Concitoyens et Confédérés,*

La patriotique manifestation de ce jour a une double signification. Tout d'abord, nous permettre de revivre tous ensemble les émouvants souvenirs de la mobilisation de 1914 et tout à l'heure à Mon Repos, rendre un pieux hommage à la mémoire de nos camarades enlevés en service par l'épidémie de grippe de 1918, dite « grippe espagnole »¹⁴.

En août 1914 j'eus le privilège de saluer, au nom du gouvernement et de la population genevoise, le Bataillon 124, à l'occasion de la remise de son drapeau et avant la prestation de serment¹⁵.

Je n'oublierai jamais le sérieux et le recueillement avec lesquels s'accomplissait cette cérémonie à la fois si simple, si grave et si émouvante. Comme elle était solennelle cette heure où l'armée suisse tout entière était mobilisée et où tout citoyen en âge de porter les armes accourait sans hésiter, de toutes nos communes et de l'étranger pour répondre à l'appel de la patrie !

Comme on sentait battre au fond du cœur un amour profond pour cette Suisse bien aimée dont on était décidé à défendre, à tout prix, l'intégrité de son territoire, et à combattre pour l'indépendance et l'honneur de la patrie.

¹⁴ L'épidémie de grippe espagnole, ayant sévi de juillet 1918 à juin 1919, cause la mort de 24 449 personnes en Suisse dont 1100 à Genève. (Chiffres selon le *Dictionnaire historique suisse*, article « Grippe » de Christian SONDEREGGER et « Genève. 4.3. L'histoire de Genève au XX^e siècle » de Charles HEIMBERG). A ses débuts, elle touche d'abord les troupes, causant chaque jour, en juillet 1918, jusqu'à 35 victimes parmi les hommes mobilisés. La situation est à son paroxysme en novembre 1918, si bien que la grève générale des 11-14 novembre empoisonne le débat sur les responsabilités politiques. 1805 soldats sont morts de la grippe alors qu'à la fin de la guerre, on compte 33 000 à 37 000 soldats mobilisés simultanément. (Chiffres selon « Un pic de mortalité exceptionnelle pour la Suisse. La grippe espagnole de 1918 », *Actualités OFS*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, novembre 2019, p. 4).

¹⁵ Cf. *Journal de Genève*, 6 août 1914.

C'était en effet le privilège de notre armée de milices de savoir que la cause pour laquelle elle était appelée sous les drapeaux, est la plus sacrée et la plus noble de toutes.

Mises en face de leurs devoirs et de leurs responsabilités, les troupes genevoises ont fait honneur à notre canton, à la cocarde rouge et jaune, sous l'égide de la Croix fédérale.

Si la Suisse, providentiellement épargnée, n'a pas été entraînée dans la guerre, elle est profondément reconnaissante à notre armée des services qu'elle lui a rendus et n'oublie pas les lourds sacrifices courageusement acceptés par nos soldats pendant les longs mois de la mobilisation.

Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1914, mais ce qui n'a pas changé et ne changera jamais, c'est notre profond amour pour une patrie que nous voulons servir avec tout notre cœur et notre dévouement.

Citoyens et soldats, demeurons fidèlement attachés à la patrie. Soyons toujours prêts à répondre à ses appels et tous ensemble travaillons à la rendre toujours plus heureuse et prospère par l'union de ses enfants¹⁶.

*Chers concitoyens, dans cette heure de recueillement et de pieux souvenirs, élevons nos cœurs et nos pensées En Haut et prou-
vons, par nos actes et notre conduite, notre reconnaissance d'ap-
partenir à une patrie si belle et si privilégiée.*

Vive à jamais la Confédération suisse !

¹⁶ L'« union de ses enfants » comme condition au bonheur et à la prospérité de la Suisse est sans aucun doute une mise en garde contre le risque de désunion que la Suisse a vécu par le fossé creusé au début de la guerre entre les Romands et les Alémaniques, et à la fin de la guerre, entre les ouvriers et les bourgeois lors de la grève générale.

Comité de la Société Henry Dunant

Roger Durand, *président*

Cécile Dunant Martinez, *vice-présidente*

Bella Adadzi, *trésorière*

Elizabeth Moynier, *secrétaire*

Valérie Lathion, *éditrice*

Stéphane Aubert, *chef de projet « siège de la Société »*

Nestor Cruz

Flávio Borda D'Água

Natacha Durand

Bernard Dunant, *vice-président d'honneur*

Crédits des illustrations et des photographies

Couverture: Archives du CICR

Page 4: Archives d'Etat de Genève

Page 8: Archives communales de Jussy

Page 12: Bibliothèque Am Guisanplatz, Berne

Page 14: *Journal de Genève*, 18 août 1924

Page 16: Collection privée

Page 24: Société Louis Appia

Page 29: Fondation Martin Bodmer

Pages 94 et 95 Photographies de David Lathion

Page 96: Postes du Togo

Couverture 4: Photographie de David Lathion

Impressum

Ce numéro a été conçu par Roger Durand, president@shd.ch
et édité par Valérie Lathion.

Il a été imprimé par Trajets, 15 avenue Henri-Dunant, 1205 Genève.



*Buste en ébène d'Henry Dunant
sculpté par Athanase Fanou
offert par la Croix-Rouge togolaise
par les bons soins de Kodjo Agba*

Genève, le 11 novembre 2020
© Société Henry Dunant
route du Grand-Lancy 92
1212 Grand-Lancy - Suisse
president@shd.ch
www.shd.ch
isbn 2-978-88163-112-6



www.geneve-humanitaire.ch